

**Discours de la Présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine**  
**À la réunion informelle extraordinaire du Conseil Européen**  
**Bruxelles, le 21 septembre 2001**

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,  
Monsieur le Président de la Commission,  
Monsieur le Haut Représentant pour la PESC,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre, Président en exercice de l'Union, d'avoir bien voulu associer le Parlement européen à cette réunion exceptionnelle du Conseil européen, dont je me réjouis pour l'avoir moi-même appelée de mes vœux.

Aujourd'hui, les yeux, non seulement des Européens, mais aussi d'une très grande partie de l'opinion publique internationale sont tournés vers votre Conseil. Il est d'une importance historique en ces moments où le monde s'interroge sur la manière la plus appropriée de lutter contre le terrorisme qui vient de se montrer sous son jour le plus monstrueux.

Lors de sa session de mercredi, ici même à Bruxelles, le Parlement européen a souhaité que je vous exprime trois messages dans cette circonstance exceptionnelle : la solidarité, la fermeté, l'efficacité.

La solidarité, nous l'avons, les uns et les autres, exprimée avec émotion et tristesse, au peuple américain en rendant hommage aux victimes parmi lesquelles de nombreux européens. Nous avons compati avec sa douleur. Nous nous sommes tous sentis concernés, atteints dans nos valeurs de liberté et de droit à la vie. Par ailleurs, nous savons malheureusement que l'Union européenne n'est pas à l'abri. Elle connaît également, en son propre sein, des foyers de terrorisme et peut être, elle-même, à tout moment une cible de ce type d'attentats à grande échelle.

Dans la riposte qui doit être donnée, le Parlement européen souhaite ardemment que l'action de nos quinze Etats Membres soit unanime, non seulement dans les déclarations de principe, ce qui va de soi et a déjà été fait, mais aussi et surtout dans le choix et la mise en œuvre des moyens.

Le Parlement espère aussi que les Etats-Unis, quel que soit le droit qu'ils ont à se défendre comme première victime directe, veilleront à éviter une réponse trop unilatérale, ou perçue comme telle. La riposte doit donner tout son sens à l'alliance la plus large possible de l'ensemble des Etats qui se sont engagés à y participer et je constate avec intérêt les dernières évolutions de l'administration américaine qui semblent aller en ce sens.

Notre assemblée a souligné, à plusieurs reprises, la nécessité absolue de tout faire pour éviter qu'un amalgame soit établi entre le fondamentalisme islamique et l'ensemble de l'Islam. Je puis vous dire que le risque d'un tel amalgame est perçu très fortement chez les ambassadeurs de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Union européenne qui, dès mardi dernier, avaient souhaité me rencontrer pour me confier leurs inquiétudes. En dépit des déclarations sans équivoque que les plus hautes autorités de nos Etats membres ont opportunément multipliées au cours des derniers jours, la crainte demeure et elle est forte.

Nous avons d'importantes communautés musulmanes dans nos pays ainsi que des liens privilégiés avec le monde arabe. L'épreuve actuelle doit conduire à réactiver ces liens, notamment en relançant le dialogue euro-méditerranéen et plus largement le dialogue entre l'Europe et le monde musulman. Le Parlement Européen entend prendre des initiatives en ce sens.

Par ailleurs, nous savons tous que les conflits régionaux qui demeurent trop longtemps dans l'impasse sont le terreau dont se nourrit le terrorisme. C'est le cas au Proche-Orient. Il faut arrêter la spirale infernale qui s'y développe. Je tiens ici à rendre un hommage appuyé au Haut Représentant pour la PESC, Monsieur Javier Solana, à la présidence belge et à ceux des ministres qui assurent une présence permanente auprès des Israéliens et des Palestiniens. Cet engagement, ainsi que l'esprit de raison des principaux protagonistes, semblent apporter quelques lueurs d'espoir. Malgré la persistance de quelques incidents sur le terrain, la tension a nettement diminué, et je souhaite que le Premier Ministre israélien lève les conditions qu'il a mises à une rencontre entre Shimon Pérès et Yasser Arafat. Rien ne progressera au Proche-Orient si le dialogue ne reprend pas. Et si la paix devait apparaître inaccessible, c'est le monde entier qui serait menacé par la persistance de ce conflit.

Je suis convaincue que votre réunion d'aujourd'hui fera progresser l'Union européenne sur les moyens plus efficaces dont elle doit se doter pour lutter ensemble contre le terrorisme. Au sein de l'Union européenne, cette solidarité s'est exprimée à l'égard de toutes les forces démocratiques espagnoles qui luttent contre le terrorisme de l'ETA. Dans le même esprit nous avons reçu à Strasbourg, il y a quelques mois, le commandant Massoud qui menait la lutte contre les taliban en Afghanistan.

Vous le savez, c'est une avancée politique que le Parlement Européen appelle de ses vœux depuis longtemps. Il est en cohérence en cela, avec la Commission qui, mercredi, a présenté des propositions dont beaucoup s'inspirent des recommandations anciennes ou récentes du Parlement.

Oui ! il nous faut un mandat d'arrêt européen. Oui ! il nous faut un procureur européen. Oui ! Eurojust doit devenir opérationnel au plus vite. Oui ! Europol doit jouer un rôle accru de coordination. Oui ! la coopération judiciaire et policière peut être communautarisée. Oui ! la lutte contre la criminalité organisée, sous tous ses aspects, peut être communautarisée et en particulier celle qui porte sur la criminalité financière et le trafic d'armes.

Ce sont autant de mesures immédiates auxquelles le Parlement vous invite ce soir, à donner une impulsion politique décisive. Elles seront facilitées par l'accord politique intervenu hier soir au Conseil, à condition que les blocages qui empêchent l'harmonisation du droit pénal, pourtant prévu par le Traité d'Amsterdam, soient définitivement levés d'ici début décembre. Elles sont attendues des Européens. Elles sont nécessaires pour les rassurer, et elles s'inscrivent dans le cadre de l'espace de sécurité, de liberté et de justice décidé par votre Conseil européen à Tampere.

Mais l'efficacité ne peut être réelle sans une évolution des mentalités et des comportements. Une coopération sans faille doit s'instaurer entre tous les services chargés de la sécurité. Face aux dangers immenses dont nous venons d'avoir la brutale révélation, la sécurité sera globale ou ne sera pas. C'est en agissant elle-même de façon exemplaire entre tous ses Etats membres, que l'Union européenne pourra agir avec efficacité auprès de ses partenaires internationaux.

L'impact économique des attentats de la semaine dernière fera certainement l'objet de toute votre attention. Des pans entiers de nos économies peuvent être atteints, avec de graves conséquences sur l'emploi. Au moment où l'euro va faire son entrée dans la vie quotidienne de plus de 300 millions d'Européens, la coopération étroite qui vaut pour la sécurité, doit valoir pour l'économie. Il faut une réponse européenne et non quinze réponses nationales.

L'actualité dramatique oblige l'Union européenne à réagir à chaud. Les nouveaux défis qui sont à relever requièrent un saut qualitatif majeur de sa construction. Le débat global qui s'est engagé sur le futur de l'Europe, en vue de l'échéance de 2004 que vous avez programmée à Nice, n'en est que plus important.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement, soyez assurés que le Parlement européen sera solidaire de votre action déterminante face à l'épreuve que l'Europe et le monde doivent affronter et surmonter.